

# Processus de Négociation



**UNIFOR**

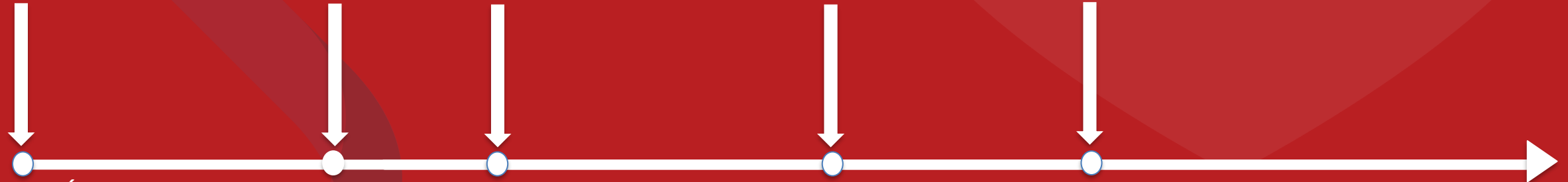
AVIS DE  
NÉGOCIATION

AVIS DE  
DIFFÉREND

DÉCISION  
DU MINISTRE

FIN DE LA  
PROCÉDURE DE  
CONCILIATION

AQUISITION DU  
DROIT DE GRÈVE  
OU DE LOCK-OUT



NÉGOCIATION DIRECT

15 JOURS

CONSILIATION  
(60 JOURS,  
À MOINS D'ÊTRE  
PROLONGÉE D'UN  
COMMUN ACCORD  
ENTRE LES PARTIES)

21 JOURS

MÉDIATION (AUCUN DÉLAI)



UNIFOR